

Quelles sont nos missions ?

- Permettre d'intégrer un « chez soi »
- Bénéficier d'un logement pérenne
- Un fonctionnement individuel et collectif
- Coordonner l'accompagnement global de la personne
- Un accompagnement personnalisé et quotidien
- Proposer des activités quotidiennes et favoriser une routine
- Rencontrer et partager des temps conviviaux avec les autres résidents
- Amener « vers l'extérieur » et faire le lien avec les associations partenaires
- Respect de la singularité
- Permettre l'accès aux dispositifs de droit commun
- Faire vivre la citoyenneté de chacun

RÉSIDENCE ACCUEIL ISBERGUES



3 rue Jean Jaurès 62330 ISBERGUES



06 02 01 82 08



residence-accueil@habitat-insertion.fr



ASSOCIATION HABITAT INSERTION

122 rue d'Argentine - BP 106
62702 BRUAY-LA-BUISSIÈRE CEDEX
03 91 80 12 00
www.habitat-insertion.fr



I.P.N.S. - V 09/2025



RÉSIDENCE ACCUEIL ISBERGUES





Qu'est-ce qu'une Résidence Accueil ?

Pour qui ?

La Résidence Accueil accueille des hommes et de femmes de plus de 18 ans, en situation de précarité et de handicap psychique stabilisé, dans la continuité de leurs parcours de soins.

Quand ?

L'arrivée à la Résidence se fait lorsque la personne se sent prête à entrer dans le logement, à assumer les charges de celui-ci et à vivre avec d'autres résidents. Le Résident est accompagné par une équipe de professionnels : éducateur spécialisé, accompagnant socio-éducatif et maître(esse) de maison dans le quotidien, la continuité des soins et son projet de vie.

Pour cela, des partenariats sont mis en place avec l'EPSM de Saint-Venant et le SAMO d'Isbergues.

Comment se déroule l'admission ?

Le travailleur social à l'origine de la demande d'orientation constitue avec le futur résident le dossier administratif.

Le futur résident sera convié à une préadmission avec le chef de service. Lors de ce rendez-vous, le résident aura un entretien puis pourra bénéficier d'une visite de la Résidence Accueil.

Sa candidature sera ensuite évaluée à la commission d'attribution avec les partenaires de la résidence accueil (EPSM de Saint-Venant, SAMO d'Isbergues, le SIAO, la mairie). Si un avis favorable est émis, le résident peut bénéficier d'une journée d'immersion au sein de la résidence.

L'accueil se réalise avec une période d'essai de trois mois.

Combien ça coûte ?

Une redevance qui comprend le loyer et les charges ainsi qu'une caution à verser à l'entrée dans le logement.

Les frais d'alimentation pour les repas pris sur le collectif. Le résident peut ouvrir des droits APL et FSL en fonction des ressources.

La Résidence

Située à Isbergues, elle se compose de 20 logements meublés, dont 10 logements PMR ainsi que des espaces collectifs (salon, salle à manger...).